



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Votre ingénierie «sur-mesure», pour accompagner vos projets

Le PETR Causses et Cévennes, un partenaire de proximité pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets pour votre territoire

Le PETR n'est pas seulement un guichet, c'est un espace de dialogue pour la réalisation de vos projets.

Chiffres clés 2022-2025

Dynamisme territorial

281 projets accompagnés, dont **218 nouveaux dossiers** suivis et **63 projets** suivis tout au long de leur réalisation.

Impact financier majeur

18 476 383 € de subventions totales obtenues pour le territoire.

Grâce à cette expertise **en optimisation financière**, le PETR s'affirme comme le levier indispensable du développement de nos communes.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLÉT À CHAQUE ÉTAPE

- **Dès l'idée** : Aide à la définition des besoins et orientation vers l'ingénierie nécessaire.
- **Expertise** : Aide à lever les freins, expertise pour anticiper les blocages techniques ou juridiques.
- **Optimisation financière**
Élaboration d'un plan de financement multi-partenarial pour maximiser vos subventions.
- **Réseaux** : Mise en relation directe avec les bons interlocuteurs chez les financeurs (État, Région, Département, Leader, Feder, etc.)

Appuyer les collectivités dans leurs projets

Le PETR Causses et Cévennes accompagne les collectivités dans le montage de leurs projets et la recherche de financements publics auprès de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département.

Il anime et coordonne les politiques contractuelles à l'échelle du territoire en associant la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.

Interface privilégiée avec les partenaires institutionnels, le PETR facilite l'accès aux dispositifs d'aides afin de soutenir le développement local et les projets du territoire.

Concrètement, comment ça se passe ?

Chaque année, le PETR construit un Programme Opérationnel regroupant les projets du territoire pouvant bénéficier d'un accompagnement financier.

Il regroupe les projets pouvant être accompagnés financièrement dans le cadre des différents contrats et dispositifs.

Cette programmation est ensuite partagée avec les partenaires financeurs afin de :

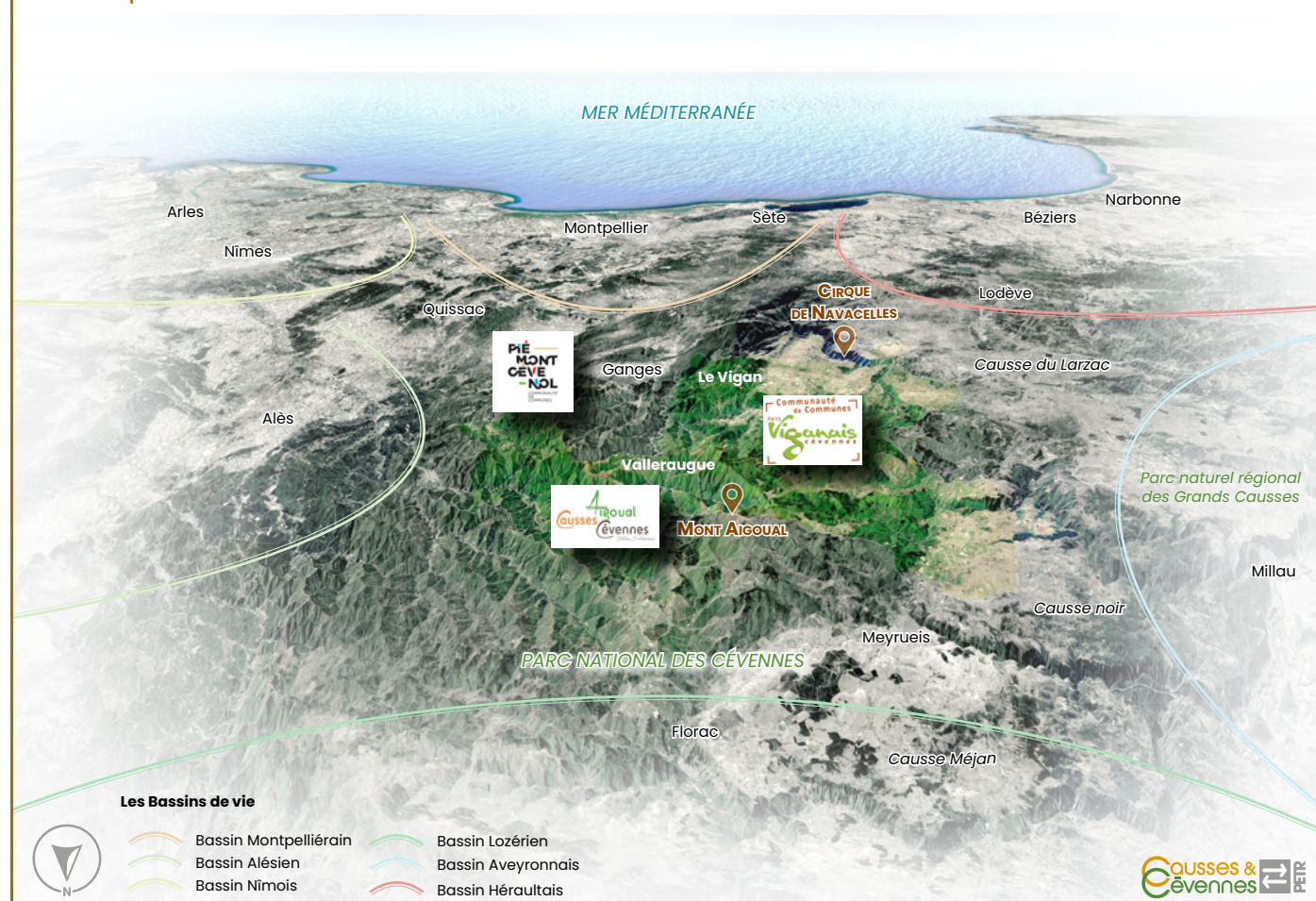
- **faciliter le dialogue de gestion,**
- **coordonner les financements,**
- **accompagner les collectivités**
- **et donner de la visibilité aux porteurs de projets.**

Un projet peut être inscrit dans le Programme Opérationnel s'il :

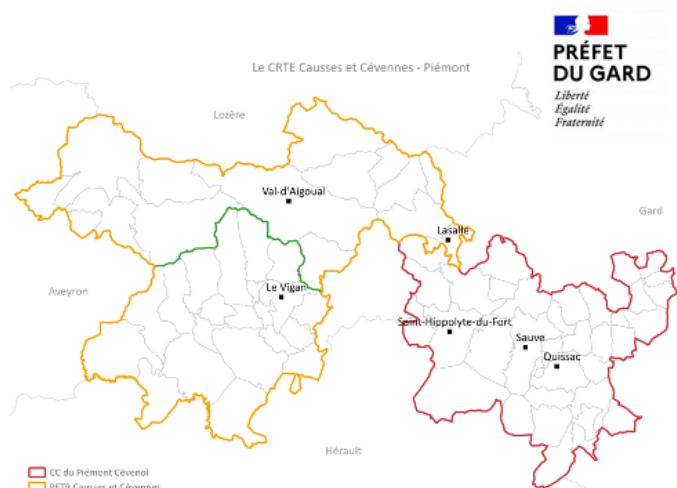
- **s'inscrit dans les axes des contrats,**
- **répond aux objectifs du Pacte Vert,**
- **prévoit un démarrage dans l'année,**
- **dispose d'un dossier de demande de subvention déposé.**

Carte du territoire accompagné pour un développement local

Une coopération entre trois territoires



Les principaux partenaires institutionnels



L'État – Préfecture du Gard – Sous-Préfecture du Vigan

Le PETR Causses et Cévennes et la Communauté de communes du Piémont Cévenol sont engagés dans un Contrat de Réussite pour la Transition Écologique (CRTE) 2021-2026.

Objectif : accompagner des projets concrets en faveur de la transition écologique, sociale, culturelle et économique.

Partenaires : ADEME, Conseil départemental du Gard

Carte des périmètres - PETR Causses et Cévennes et CC du Piémont Cévenol

Lien vers le CRTE Causses et Cévennes – Piémont ainsi que vers l'avenant 2025-2026 CRTE Causses et Cévennes – Piémont :

https://petr-causses-cevennes.fr/wp-content/uploads/2025/07/120122_CRTE_Causses-et-Cevennes-Piemont_signe.pdf

<https://petr-causses-cevennes.fr/wp-content/uploads/2025/07/CRTE-Causses-et-Cevennes-2025-2026-signe.pdf>

L'Europe

Le PETR accompagne l'accès aux financements européens FEDER-FSE+ 2021-2027, dédiés notamment au développement des territoires ruraux et à l'équilibre territorial.

Le territoire porte une Approche Territoriale Intégrée (ATI) afin de faciliter le financement des projets locaux par l'Europe.

Lien vers le programme FEDER et la priorité 5

<https://www.europe-en-occitanie.eu/-FEDER-FSE->

La région Occitanie Pyrénées – Méditerranée

Dans le cadre du contrat territorial 2022-2028, le PETR coordonne les actions menées avec la Région Occitanie et le Département du Gard à l'échelle du territoire et du Piémont Cévenol.

Ce partenariat permet de structurer et soutenir les projets locaux.

Lien vers le Contrat Territorial Occitanie (CTO)

https://petr-causses-cevennes.fr/wp-content/uploads/2024/04/CTO-Causses-Cevennes-Piemont_COPIIL_VF2.pdf

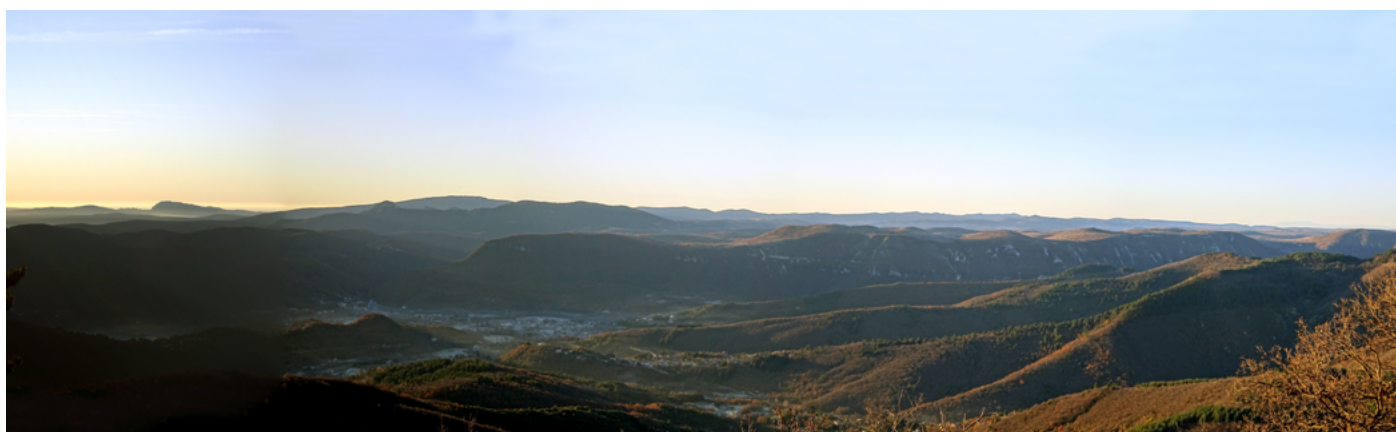
Lien vers la Dotation Innovation Expérimentation (DIE) – CTO de la Région Occitanie

https://petr-causses-cevennes.fr/wp-content/uploads/2025/07/DIE_Fiches-mesures-operationnelles-PETR-Causses-et-Cevennes.pdf



Le PETR coordonne les politiques contractuelles et assure également le suivi et l'inscription de vos projets dans les Programmes Opérationnels (PO) annuels, garantissant ainsi une visibilité et un dialogue de gestion constant avec les partenaires financiers :

- **Le CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique)**
est un contrat évolutif qui accompagne vos transitions écologique, numérique et économique par la réalisation de projets concrets.
- **Le CTO (Contrat Territorial Occitanie)**
mobilise l'ensemble des leviers de la Région pour soutenir vos projets d'aménagement s'inscrivant dans le Pacte Vert local.
- **L'ATI FEDER (Approche Territoriale Intégrée)**
permet d'accéder à des fonds européens spécifiques pour améliorer le cadre de vie et renforcer les services de proximité.



La page « Accompagner vos projets » du site internet du PETR :
<https://petr-causses-cevennes.fr/accompagner-vos-projets/>

Contact : Juliette ANAV, agent de développement local

- ☎ 07 88 74 14 09
- ✉ j.anav@petr-causses-cevennes.fr
- in www.linkedin.com
- 📍 Maison de l'Intercommunalité - 3, Avenue Sergent Triaire, 30120, Le Vigan, Gard, Occitanie

Partenaires de la mission

